



# MCFE S'ENGAGE DANS LE RSE

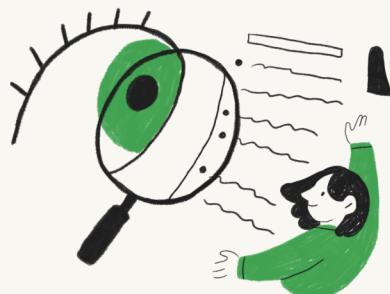
---



RSE

Transformons

NOS PRATIQUES



# INTRODUCTION

## • QU'EST-CE QUE LA RSE ?

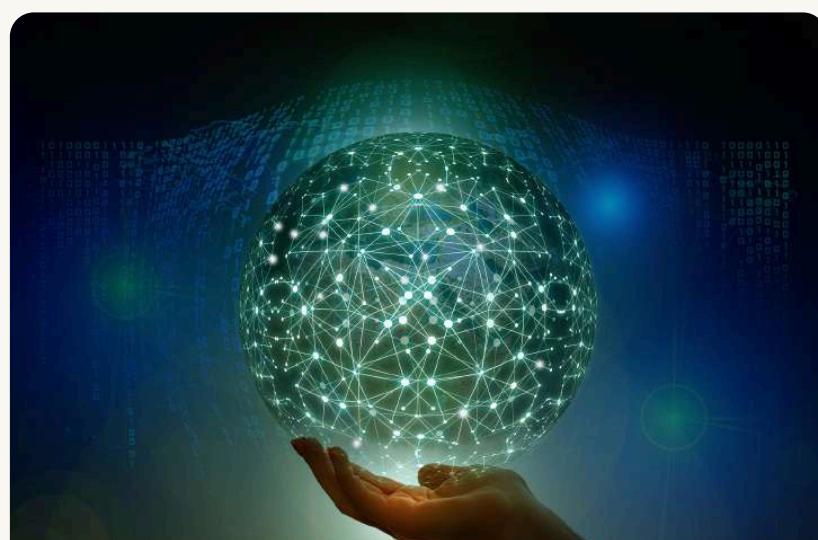
Confrontées à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques contemporains, on encourage de plus en plus les entreprises à reconstruire leur fonction au-delà de la quête exclusive du bénéfice. Dans ce cadre, l'idée de Responsabilité Sociétale des Entreprises, également appelée RSE, revêt une importance toute particulière.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises, également connue sous le nom de Responsabilité Sociale des Entreprises, se réfère à l'intégration volontaire par les entreprises des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques dans leurs opérations ainsi que dans leurs interactions avec les parties prenantes. D'après la Commission européenne, la responsabilité sociétale des entreprises est « leur obligation de rendre compte des conséquences qu'elles ont sur la société ». Cela signifie en pratique que les sociétés aspirent à avoir un effet bénéfique sur la société et à préserver l'environnement tout en conservant leur viabilité économique.

Des principes tels que ceux-ci fondent la RSE :

- L'incorporation délibérée de questions sociales et écologiques dans la stratégie et les opérations de l'entreprise.
- L'échange et la collaboration avec les acteurs concernés (employés, clients, fournisseurs, actionnaires, collectivités locales, etc.).
- L'application de méthodes exemplaires qui dépassent le cadre juridique, telles que la valorisation de la diversité, l'administration durable des ressources ou la combattre contre la corruption.

L'ISO 26000, norme internationale, organise la Responsabilité Sociétale des Entreprises autour de sept thèmes clés : la gouvernance, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions liées aux consommateurs et le développement local des communautés.



## • IMPORTANCE DE LA RSE DANS L'ENTREPRISE

Aujourd'hui, la Responsabilité Sociétale des Entreprises représente un outil stratégique de transformation pour les organisations, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille. Elle représente l'engagement délibéré des entreprises à prendre en compte les problématiques sociales, environnementales et économiques dans leurs opérations et leurs interactions avec les parties prenantes. Plus qu'une simple conformité aux normes, la RSE représente une démarche proactive destinée à allier performance, justice sociale et sauvegarde de l'environnement.

La RSE, qui s'articule autour de trois piliers essentiels, économique, social et environnemental, organise l'intervention des sociétés en fonction d'objectifs interdépendants.



### 1. L'aspect économique : allier profitabilité et responsabilité

Ce pilier a pour but de garantir la pérennité de l'entreprise tout en encourageant des méthodes durables et éthiques. L'objectif est de générer une valeur commune en améliorant la transparence, l'excellence des produits, l'intégrité des relations d'affaires et l'équité des salaires. Il promeut également les acquisitions éthiques, l'appui à l'économie locale et l'investissement en innovation, dans une perspective de rendement sur le long terme.

### 2. Le pilier social : mettre l'individu au centre de l'entreprise.

L'aspect social de la RSE a pour but d'assurer le bien-être et la sécurité des employés, tout en apportant une contribution positive à la société. Cela englobe la défense des droits essentiels, l'encouragement à l'égalité, l'amélioration des conditions d'emploi, la communication sociale, le perfectionnement continu et l'appui aux communautés locales. Une politique sociale audacieuse améliore l'attractivité et la rétention des talents.

### 3. L'aspect environnemental : minimiser l'empreinte écologique

Ce volet vise à réduire l'impact écologique des opérations. Les mesures portent sur la diminution des gaz à effet de serre, l'économie d'énergie, l'administration durable des ressources et des déchets, en plus de combattre les pollutions. L'implémentation de certifications écologiques comme l'ISO 14001 et la conformité au principe ERC (Éviter, Réduire, Compenser) facilitent l'organisation des démarches liées à l'écoconception et à la transition énergétique.

Ces axes permettent aux entreprises de structurer leur démarche RSE de façon globale, cohérente et adaptée à leur contexte spécifique.

En résumé, les trois piliers indissociables, économique, social et environnemental, sur lesquels s'appuie la RSE constituent un cadre de référence pour guider les entreprises vers des pratiques plus responsables et durables. En intégrant ces dimensions à leur stratégie, les organisations participent activement à la construction d'un monde plus juste, plus inclusif et plus respectueux de l'environnement. Elles renforcent ainsi leur résilience face aux crises, leur réputation auprès des parties prenantes et la fidélité de leurs clients, tout en contribuant à la prospérité collective. La RSE n'est plus une option, mais une nécessité pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle et assurer la pérennité des entreprises dans un environnement en mutation rapide. Elle invite chaque organisation à repenser son modèle, à innover et à s'engager, pour devenir un acteur du changement et du progrès durable.



## • DIAGNOSTIC RSE – MCFE

”

Depuis près de quatre décennies, MCFE s'impose comme un acteur majeur dans le domaine du génie climatique, de la plomberie et du recouvrement. Au fil des années, l'entreprise a intégré dans ses pratiques des actions relevant d'une véritable démarche de responsabilité sociétale, bien qu'aucune politique RSE formalisée ne soit encore en place. Aujourd'hui, il apparaît essentiel de valoriser ces initiatives existantes et d'identifier les pistes d'amélioration pour structurer une stratégie RSE complète et cohérente.

Parmi les domaines où MCFE se distingue déjà, la sécurité et la prévention sur les chantiers occupent une place centrale. La protection des collaborateurs est une priorité, avec la mise en œuvre de mesures adaptées aux risques spécifiques du bâtiment et de la plomberie :

- utilisation d'équipements de protection individuelle,
- sensibilisation aux dangers chimiques et biologiques,
- gestion du Document Unique de Sécurité,
- élaboration de stratégies préventives adaptées aux travaux en cours.

Chaque chantier est encadré par une documentation réglementaire précise :

- PGIE (Plan de Gestion des Impacts Environnementaux) : identification des impacts, mesures de réduction, objectifs attendus, références techniques et propositions pour atteindre les objectifs de labellisation.
- FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) et PEP (Profils Environnementaux Produits) : fournies par les producteurs dès le début du projet, elles garantissent la transparence sur l'efficacité énergétique et les impacts environnementaux des produits.
- RCFIE (Règlement de Chantier à Faible Impact Environnemental) : décrit les mesures environnementales mises en place et leur suivi.
- Formulaire de traçabilité des déchets : permet le suivi précis de chaque flux.
- Inventaire des agents polluants : liste exhaustive des substances présentes sur site (peintures, colles, fluides frigorigènes, etc.).



Sur le terrain, le Responsable Qualité Environnement joue un rôle clé : il rédige le Plan d'Assurance Environnement (PAE), coordonne les actions avec le CFIE (Coordinateur de chantier à faible impact environnemental) et le REC (Responsable environnement du projet), veille au respect des mesures prévues, tant en interne qu'avec les sous-traitants, et diffuse un guide d'accueil précisant les objectifs, les bonnes pratiques et les comportements à adopter pour limiter l'impact environnemental.

MCFE met également en œuvre des actions concrètes pour réduire l'empreinte environnementale de ses chantiers :

## 1. Réduction et tri des déchets

- Choix de matériaux générant peu de déchets,
- Estimation préalable des volumes et poids par type de déchets,
- Organisation rigoureuse du tri,
- Utilisation de matériaux recyclables,
- Acheminement vers des centres de valorisation proches,
- Suivi via un tableau de bord (dates, quantités, poids, volumes, nature des déchets).

MCFE travaille avec des partenaires spécialisés :

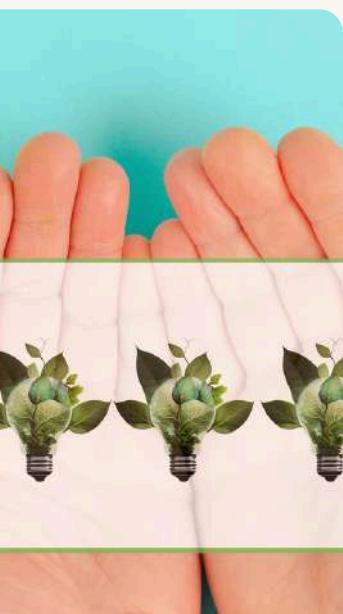
- Déchets dangereux : PROCUVES, SIOM, PAPREC
- Déchets inertes : FURANET, SIOM, PAPREC
- Déchets banals : SITA

L'entreprise a ainsi obtenu, sur plusieurs opérations, des certifications HQE (Haute Qualité Environnementale).



## 2. Réduction des produits polluants

- Utilisation de produits non toxiques,
- Contrôle de l'étiquetage réglementaire,
- Collecte des effluents,
- Mise en place de zones de lavage et de stockage imperméabilisées,
- Stockage sécurisé et fermeture systématique des contenants,
- Interdiction de vidanger les produits sur site.



### **3. Réduction des nuisances acoustiques et visuelles**

- Sensibilisation du personnel,
- Entretien régulier des outils,
- Planification des travaux bruyants,
- Utilisation d'équipements conformes,
- Mesures acoustiques si nécessaire,
- Mise à disposition d'équipements de protection auditive,
- Maintien de la propreté des chantiers et installation de panneaux d'information.

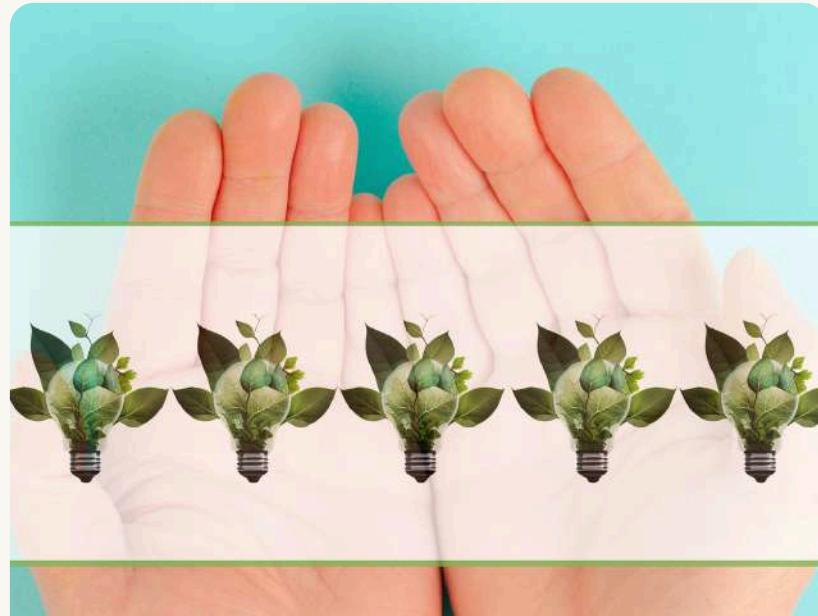
### **4. Réduction des poussières**

- Contrôle permanent de la propreté,
- Utilisation d'outils portatifs avec extracteur intégré,
- Vérification et entretien régulier des filtres.

### **5. Réduction des consommations d'eau et d'énergie**

- Équipements à faible consommation,
- Outils dotés de variateurs de vitesse,
- Systèmes de comptage et relevés mensuels,
- Suivi des consommations pour identifier les axes d'amélioration.

Ainsi, sans disposer encore d'une politique RSE formalisée, MCFE démontre déjà un engagement concret en faveur de la sécurité, de la performance environnementale et de la qualité. Ces bases solides constituent un socle idéal pour bâtir une démarche RSE ambitieuse et pleinement intégrée à sa stratégie d'entreprise.



## • MCFE : L'INNOVATION RESPONSABLE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Engagée dans une démarche alliant performance technique et responsabilité environnementale, MCFE intègre, chaque fois que possible, des solutions issues des énergies renouvelables : panneaux solaires, puits canadiens, pompes à chaleur, récupération de chaleur sur fumées ou VMC, systèmes à condensation, installations photovoltaïques et dispositifs réversibles.

Pour garantir un haut niveau d'efficacité tout en limitant les nuisances, le choix des ventilateurs, groupes froids, pompes à chaleur, chaudières ou brûleurs privilégie systématiquement les meilleures performances acoustiques et énergétiques disponibles. MCFE demande également à ses fournisseurs de proposer, dans la mesure du possible, des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés dans les proportions les plus élevées.

Dans une logique d'économie des ressources, l'entreprise adopte plusieurs mesures concrètes sur ses chantiers, dans ses bureaux et ses agences :

- utilisation de supports numériques (CD, fichiers dématérialisés) pour limiter les impressions papier,
- chauffage assuré par pompes à chaleur, avec régulations programmées selon les horaires réels de présence,
- installation de détecteurs de présence dans les bureaux et ateliers,
- géolocalisation de l'ensemble du parc automobile afin d'optimiser les trajets et réduire la consommation de carburant.

Certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et Qualibat, MCFE est habilitée à faire bénéficier ses clients d'aides et subventions pour leurs projets de rénovation énergétique.



- **UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT, CENTRÉ SUR LES COLLABORATEURS.**

MCFE considère ses collaborateurs comme la clé de sa réussite. L'entreprise met l'accent sur la formation continue, la promotion interne et la valorisation des compétences, dans un cadre de travail respectueux des personnes et de l'environnement.

Les conditions de travail sont alignées sur la norme ISO 45001, garantissant la santé et la sécurité au travail. Des indicateurs semestriels suivent l'évolution de l'égalité professionnelle, des rémunérations et des promotions, afin de s'assurer d'une progression équilibrée pour tous, notamment pour les collaboratrices.

Implantée à Jouy-en-Josas (78), MCFE offre à son personnel de bureau un cadre naturel et apaisant, propice à la concentration et au bien-être.

#### **Formation et développement des compétences**

Chaque année, un plan de formation est élaboré, prenant en compte à la fois les besoins stratégiques de l'entreprise et les souhaits des collaborateurs. La formation continue permet à MCFE de répondre aux projets les plus complexes et aux exigences techniques les plus pointues.

Les habilitations et certifications sont suivies de près pour garantir la progression individuelle et optimiser les compétences disponibles pour les clients. Actuellement, les collaborateurs cumulent 119 habilitations couvrant un large éventail de domaines : amiante, CACES, CATEC, climatisation, échafaudages, électricité, gaz, port du harnais, logiciels, plomb, consignation des voies et rails pour interventions à proximité du réseau RATP ( métro et RER ), sécurité, soudage, etc.

En conjuguant innovation technique, performance énergétique et engagement humain, MCFE construit chaque jour une vision durable de son métier, au bénéfice de ses clients, de ses collaborateurs et de l'environnement.



# OBJECTIFS ET ENJEUX RSE DE MCFE

## • PLACER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Pour initier efficacement sa démarche RSE, MCFE a commencé par définir des objectifs clairs, traduisant sa volonté d'agir de manière concrète et durable. Consciente des enjeux liés à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement, l'entreprise inscrit la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie, s'appuyant sur des valeurs fortes : respect des personnes, qualité des réalisations, formation continue et promotion du développement durable.

Après concertation avec la direction et les instances décisionnelles, les objectifs RSE de MCFE ont été structurés autour des trois piliers fondamentaux :

### 1. Environnement

- Réduire l'empreinte environnementale en optimisant la consommation énergétique des installations.
- Limiter les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Utiliser davantage de matériaux durables et recyclés.
- Améliorer la gestion et la valorisation des déchets de chantier.

### 2. Social

- Promouvoir l'égalité des chances et la diversité.
- Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail.
- Développer la formation continue pour renforcer les compétences.



### 3. Gouvernance

- Adopter des pratiques éthiques et transparentes avec toutes les parties prenantes.
- Respecter les droits humains et lutter contre la corruption.
- S'impliquer activement dans le développement local.

Ces objectifs visent à concilier performance économique, respect de l'environnement et engagement social, au bénéfice des clients, des collaborateurs et de la société dans son ensemble.

## • CADRE RÉGLEMENTAIRE ET VEILLE SECTORIELLE

Avant de fixer ses priorités, MCFE a mené une veille réglementaire approfondie afin de comprendre les obligations spécifiques au secteur du bâtiment et d'identifier les leviers d'action prioritaires.

Trois textes majeurs encadrent aujourd'hui son activité :

- **Réglementation Environnementale 2020 (RE2020)** : entrée en vigueur le 1er janvier 2022, elle remplace la RT 2012 et élargit les exigences au-delà de la performance énergétique, intégrant l'empreinte carbone sur tout le cycle de vie des bâtiments, le confort d'été, le recours aux énergies renouvelables et l'exclusion progressive des énergies fossiles.
- **Directive européenne CSRD** : renforce les obligations de reporting extra-financier.
- **Loi Climat et Résilience** : impose de nouvelles contraintes en matière de performance énergétique, de gestion des déchets et de transparence environnementale.

Ces évolutions législatives poussent MCFE à adapter continuellement ses pratiques afin de rester conforme et compétitive.

## • ENJEUX RSE STRATÉGIQUES POUR MCFE



### Enjeux environnementaux

- Réduction de l'empreinte carbone.
- Optimisation de la consommation énergétique.
- Limitation et valorisation des déchets.
- Utilisation accrue de matériaux durables et recyclés.

### Enjeux sociaux

- Santé et sécurité des collaborateurs.
- Qualité de vie au travail.
- Égalité des chances et diversité.

### Enjeux de gouvernance et d'éthique

- Transparence des actions.
- Pratiques loyales et lutte contre la corruption.
- Contribution au développement local.

### Enjeux économiques

- Renforcer la compétitivité.
- Accéder à de nouveaux marchés, notamment publics.
- Répondre aux attentes croissantes en matière de responsabilité environnementale et sociale.

## • DES ENGAGEMENTS RSE CONCRETS ET MESURABLES

Dans le cadre du développement de sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises, MCFE a engagé une démarche structurée visant à ancrer durablement la responsabilité environnementale, sociale et éthique dans ses activités. Ces engagements ont été sélectionnés de manière à répondre aux défis spécifiques auxquels MCFE est confrontée, tout en assurant leur cohérence avec les grandes tendances et obligations du secteur du bâtiment en 2025.

Le choix de ces engagements repose ainsi sur leur pertinence stratégique face aux enjeux identifiés – notamment la transition énergétique, la gestion des déchets, la prévention des risques professionnels, ou encore l'intégration de critères RSE dans la chaîne de valeur. L'analyse qui suit présente ces engagements, en les expliquant de manière détaillée et en mettant en lumière leur adéquation avec les priorités définies en amont.

Les engagements pris par MCFE en matière de RSE traduisent une volonté de répondre de manière concrète aux grands défis environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels le secteur du bâtiment est confronté en 2025. Ces engagements, structurés autour de trois grands piliers – environnement, social et gouvernance – sont globalement bien alignés avec les enjeux stratégiques identifiés pour MCFE. Leur mise en œuvre témoigne d'une ambition réaliste mais exigeante, reposant sur des objectifs chiffrés, mesurables et intégrés à l'activité opérationnelle.

## **1. Réduction de l'empreinte environnementale**

MCFE vise une baisse de 10 % de la consommation de carburant de sa flotte en un an grâce à l'électrification et à l'optimisation des trajets par géolocalisation, ainsi qu'une réduction de 30 % de la consommation électrique de ses locaux en deux ans via l'installation de LED, détecteurs de présence et systèmes de régulation. Un suivi intelligent des consommations, conforme à la directive CSRD, est mis en place. La dématérialisation des processus permet également de limiter les impressions papier.

## **2. Gestion responsable des ressources et des déchets**

Objectif : valoriser plus de 80 % des déchets de chantier dès la première année et instaurer le tri sélectif sur 100 % des chantiers. MCFE prévoit aussi que 20 % des matériaux utilisés soient recyclés ou biosourcés d'ici trois ans. Un plan structuré (estimation des volumes, organisation du tri, tableau de bord) soutient cette démarche d'économie circulaire.

## **3. Prévention des pollutions et gestion durable de l'eau**

Mesures mises en œuvre : utilisation de produits non toxiques, contrôle des étiquetages, collecte des effluents, zones de stockage imperméabilisées, planification des tâches bruyantes, entretien régulier des équipements et installation de systèmes économes en eau avec relevés mensuels.

## **4. Santé, sécurité et qualité de vie au travail**

Depuis 2021, l'objectif « zéro accident » a permis de réduire de 90 % les accidents du travail grâce à la formation ciblée, la présence de responsables sécurité et l'amélioration des outils. MCFE forme 100 % de ses collaborateurs aux risques professionnels et vise un taux de satisfaction interne de 95 % sur la qualité de vie au travail.

## **5. Développement des compétences**

La formation technique, environnementale et sécuritaire est systématisée, avec un encouragement à la promotion interne pour renforcer l'engagement et fidéliser les talents.

## **6. Gouvernance et achats responsables**

Dès cette année, 100 % des nouveaux fournisseurs et sous-traitants sont sélectionnés selon des critères RSE, afin d'étendre l'impact de la démarche à toute la chaîne de valeur.



### **Une ambition réaliste et exigeante :**

Avec des objectifs chiffrés, mesurables et intégrés à ses opérations, MCFE déploie une stratégie RSE alignée sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de son secteur. Cette approche systémique et opérationnelle la positionne comme un acteur engagé dans la transition durable du BTP.

# STRUCTURATION ET DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL DE LA DÉMARCHE RSE DE MCFE

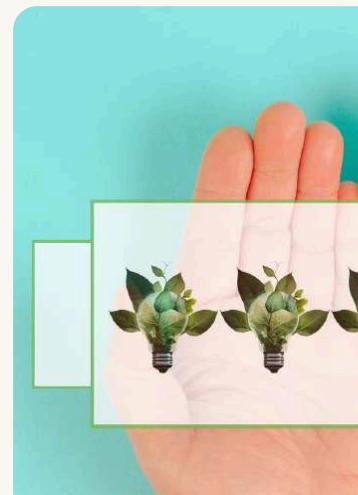
## • DES ENGAGEMENTS AUX ACTIONS : LA MISE EN ŒUVRE DE LA RSE CHEZ MCFE

Dans le cadre de la structuration de sa démarche RSE, MCFE a défini six engagements majeurs, chacun décliné en plans d'actions concrets avec étapes, échéances et indicateurs de suivi. Ces plans visent à renforcer les initiatives existantes, assurer leur déploiement opérationnel et favoriser une amélioration continue en phase avec les bonnes pratiques du secteur.

Les indicateurs, mis à jour selon une fréquence adaptée (mensuelle, trimestrielle ou annuelle), permettront de mesurer les avancées, de rendre compte des progrès aux parties prenantes et de garantir la transparence. La démarche est calibrée pour correspondre aux ressources et à la taille de MCFE, tout en anticipant les éventuelles difficultés de mise en œuvre.

### 1. Réduction de l'empreinte environnementale 🚗

Engagement	Objectif	Actions & Échéances	Indicateurs
Réduction de l'empreinte environnementale	Baisse de 10 % de la consommation de carburant de la flotte en 1 an ; diminution de 30 % de la consommation électrique des locaux en 2 ans	- Audit énergétique et logistique (Mois 1-2) - Optimisation des trajets via géolocalisation (continu) - Renouvellement progressif du parc automobile vers faibles émissions (planifié) - Remplacement de l'éclairage par LED avec détecteurs et régulation (Mois 6-12)	- Litres de carburant / 100 km - kWh/m <sup>2</sup> /an par site - % de véhicules électrifiés



## 2. Gestion responsable des ressources et des déchets

Engagement	Objectif	Actions & Échéances	Indicateurs
Gestion responsable des ressources et des déchets	Valoriser 80 % des déchets de chantier dès la 1 <sup>re</sup> année ; intégrer 20 % de matériaux recyclés/biosourcés dans les projets en 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des déchets (début d'année)</li> <li>- Partenariats avec centres de valorisation (Mois 4) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bennes dédiées et tri sélectif sur tous les chantiers (1 an)</li> <li>- Référencement de fournisseurs de matériaux recyclés (<math>\leqslant</math> 3 ans)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de valorisation des déchets</li> <li>- Nombre de chantiers pratiquant le tri</li> <li>- % de matériaux recyclés utilisés</li> </ul>

## 3. Prévention des pollutions et gestion durable de l'eau

Engagement	Objectif	Actions & Échéances	Indicateurs
Prévention des pollutions et gestion durable de l'eau	Réduire les risques de pollution des sols et nappes ; limiter la consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de produits non toxiques et contrôle étiquetage (Mois 3-12)</li> <li>- Création de zones de lavage imperméables et collecte des effluents (Mois 3-12) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'équipements économies en eau et compteurs (<math>\leqslant</math> 2 ans)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'incidents de pollution</li> <li>- Volume d'eau consommé par chantier</li> <li>- Nombre de zones sécurisées créées</li> </ul>

#### **4. Sécurité, santé et qualité de vie au travail**

<b>Engagement</b>	<b>Objectif</b>	<b>Actions &amp; Échéances</b>	<b>Indicateurs</b>
Sécurité, santé et qualité de vie au travail	Objectif « zéro accident » ; taux de satisfaction interne à 95 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision DUERP (<math>\leqslant</math> 6 mois)</li> <li>- Mise en place d'outils ergonomiques (<math>\leqslant</math> 6 mois) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations ciblées sécurité (<math>\leqslant</math> 6 mois)</li> <li>- Enquêtes annuelles QVT</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fréquence des accidents</li> <li>- Taux de satisfaction interne</li> <li>- Nombre de collaborateurs formés</li> </ul>

#### **5. Développement des compétences**

<b>Engagement</b>	<b>Objectif</b>	<b>Actions &amp; Échéances</b>	<b>Indicateurs</b>
Développement des compétences	Former 100 % des salariés aux enjeux RSE et sécurité ; favoriser l'évolution interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des compétences (<math>\leqslant</math> 3 mois)</li> <li>- Plan de formation renouvelé tous les 3 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de formation</li> <li>- Mobilités internes réalisées</li> <li>- Satisfaction des formations</li> </ul>

#### **6. Gouvernance et achats responsables**

<b>Engagement</b>	<b>Objectif</b>	<b>Actions &amp; Échéances</b>	<b>Indicateurs</b>
Gouvernance et achats responsables	Intégrer des critères RSE dans 100 % des nouveaux contrats fournisseurs dès cette année	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion charte fournisseur (<math>\leqslant</math> 2 mois)</li> <li>- Grille d'évaluation simplifiée (<math>\leqslant</math> 2 mois)</li> <li>- Audit RSE annuel des partenaires stratégiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de fournisseurs évalués</li> <li>- Écarts identifiés</li> <li>- Nombre de partenaires accompagnés</li> </ul>

## • SUIVI ET SENSIBILISATION

Pour être crédible et durable, la démarche RSE de MCFE ne se limite pas à sa mise en œuvre initiale. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, reposant sur trois leviers clés : le retour d'expérience, le suivi rigoureux des actions et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs.

Un tableau de bord rassemblant les indicateurs principaux, piloté par un référent RSE et soutenu par un comité interne, permet de disposer d'une vision synthétique de la performance.

La réussite repose sur l'adhésion des équipes, grâce à un plan de sensibilisation et de formation continue : information générale lors des réunions ou via supports pédagogiques, formations métiers spécifiques (gestion des déchets, achats responsables, réduction des consommations), intégration de la RSE dans l'accueil des nouveaux collaborateurs, et valorisation des bonnes pratiques par concours ou événements dédiés.

Ainsi, la RSE devient un réflexe partagé, ancré dans la culture d'entreprise et porté collectivement, ce qui renforce sa crédibilité et permet une progression continue vers un modèle plus responsable.

## CONCLUSION

---

Chez MCFE, la RSE n'est plus un projet en marge : elle fait partie du quotidien. Chaque engagement pris s'est transformé en actions concrètes, mesurées et suivies, qui changent réellement la façon de travailler. L'entreprise avance, pas à pas, vers un modèle plus sobre, plus sûr et plus équitable, en mobilisant toutes ses équipes. Ce n'est pas seulement une question d'image ou de conformité : c'est une manière de bâtir l'avenir, en prenant soin des ressources, des personnes et du territoire. Et si cette dynamique se poursuit, MCFE pourrait bien devenir une référence inspirante dans le bâtiment de demain.

